

# INTERPROFESSION DU LAIT

## BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

### Standard sectoriel « tapis vert » et calculateur d'empreinte climatique pour le secteur laitier

Présentation de Stefan Kohler, IP Lait, à la Journée de la qualité de swiss granum du 19. 11. 2024

Sujet	Commentaire
<b>Standard sectoriel : motivation pour la mise en place du « tapis vert »</b>	Le secteur laitier a décidé de lancer une stratégie de valeur ajoutée en 2015. Les valeurs ajoutées existantes et importantes pour le marché ont été standardisées et mises en avant avec le « tapis vert » et Swissmilk Green. Un affouragement durable et le bien-être des animaux sont les éléments centraux.
<b>Introduction et objectif intermédiaire : couverture de 98% après 5 ans</b>	Le « tapis vert » a été introduit en 2019. En 2023, les délégués de l'IP Lait ont décidé qu'aucun lait ne remplissant pas les exigences du standard ne pourrait être négocié à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2024. 98% du lait remplissait les exigences du « tapis vert » l'été dernier. Cela n'a été possible que grâce à la participation de tous les acteurs du secteur. La décision de ne plus accepter de bilan de masse a été décisive.
<b>Principaux succès</b>	Le standard sectoriel s'est imposé. Il améliore l'image du secteur laitier à l'interne et à l'externe et renforce la position du lait conventionnel. Il fait aussi bouger les labels, et le prix du lait a pu être amélioré. Le secteur laitier dispose d'un moyen de communication (swissmilk green) qu'il utilise dans la publicité générique et sur les produits.
<b>Développement bloqué du standard</b>	En 2019, la branche s'était fixée comme objectif de développer le standard, mais les propositions dans ce sens ont été mises en suspens en 2023. Les raisons : la majorité ne voulait pas se prononcer sur un développement, alors que la difficile mise en place dans toute la Suisse était en cours. En outre, aucun accord n'a pu être trouvé sur l'indemnisation des exigences supplémentaires.
<b>Un calculateur d'empreinte climatique comme nouvel élément de la stratégie de valeur ajoutée</b>	La décision d'introduire un calculateur d'empreinte climatique a été prise indépendamment du « tapis vert ». L'IP Lait conçoit un calculateur permettant à chaque exploitation laitière de calculer son empreinte climatique pour la production de lait.
<b>Objectifs et buts du calculateur de l'IP Lait</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Outil pour les producteurs afin de mieux comprendre le sujet du climat et d'en déduire des mesures d'amélioration ;</li><li>— Base pour les transformateurs et le commerce de détail pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;</li><li>— Base pour le secteur laitier pour rester compétitif au niveau international. Certains clients internationaux demandent des bilans climatiques certifiés pour les produits laitiers ;</li><li>— Amélioration de l'acceptation du lait par la société ;</li><li>— Co-conception par la branche des règles du jeu de ce sujet dynamique ;</li><li>— Base pour atteindre les objectifs de la branche : réduction des émissions de gaz à effet de serre (moins 20% après 10 ans).</li></ul>